

apl

**INFORMATIONS
REGIONALES**

HEBDO

n° 51 / du 14 nov au 21

dir. B.Lambert

3,50 F

UNIVERSITÉS :



LES RAISONS DE LA COLERE

Henri Cartier-Bresson

NOUVELLES BRÈVES

FRIGECREME SOUS PRESSION

Le conflit continue sous des formes larvées dans l'usine de Saint-Herblain. CGT et CFDT ont reçu la bénédiction d'Ayrault (PS) et de LE GAC (PC) à la Mairie de Saint-Herblain. Et profité de l'occasion pour dénoncer la politique d'emploi des saisonniers par la direction de Frigécreme: les saisonniers sont employés 10 mois sur douze, puis "remerciés". Puis repris. Et ça dure des années, en parfaite illégalité (l'embauche de saisonniers doit concerner des périodes précises et limitées dans l'année. Ou il faut embaucher de personnel fixe: mais ça, les patrons n'en veulent plus).

DÉLEGUÉ CGT EXCLU

Saint-Nazaire, Alsthom-Atlantique. Elections syndicales en vue. Etienne Cherblanc, Délégué CGT du Personnel depuis 3 ans est exclu par la CGT de la liste des candidats. Le délégué brimé a fait signer une petition par ses copains des "bords". Il est soudeur et sur le terre-plein de Penhouët. Etienne Cherblanc était candidat de Lutte Ouvrière aux Législatives.

L'INSTIT NE "BALANCE" PAS



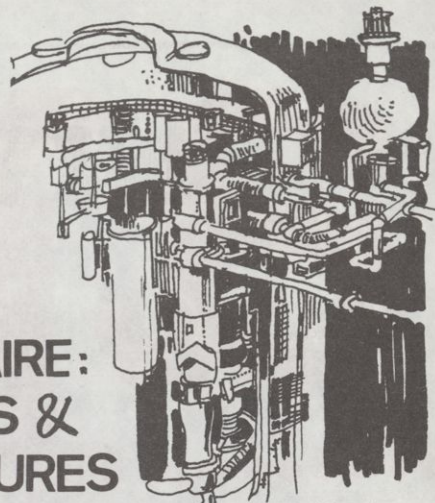
Cholet: Daniëlle, 28 ans, institutrice. Elle refuse de dénoncer à la police (de "balancer") deux élèves qui avaient volé un magnétophone et un électrophone. Maître Cornec, de la Fédération Cornec, défend l'institutrice devant le Tribunal: les profs devraient avoir le privilège du secret professionnel, comme les médecins, les avocats et les curés. Les cambrioleurs aussi devraient l'avoir.



LA FFA SE GAUCHISE ?

La Fédération Agricole de Vendée (FFA) vient d'installer un jeune agriculteur, Yannick Trichet, sur une exploitation de 49 ha, appartenant à la SAFER, et attribuée par elle à deux agriculteurs d'un canton voisin. La FFA, qui dénonçait jadis les "installations sauvages" des Paysans-Travailleurs (La Vigne Marou) dénonce maintenant "le monopole absolu de la FDSEA de Vendée" (dans les attributions de terre par la SAFER). Yannick Trichet a 23 ans, il est l'aîné d'une famille de 9 enfants, et associé avec son père sur 30 hectares, sur la commune même de la terre de la SAFER (Girouard).

NUCLÉAIRE: MOTS & FISSURES



Rien de très neuf cette semaine pour le Pellerin. Evin, Député Socialiste, demande au Premier Ministre une "audition publique, par le Conseil d'Information électronucléaire, sur le site du Pellerin". Autain, Député Socialiste, reçoit lui le n-ième réponse de Giraud, Ministre: "Si les procédures sont longues... c'est parce qu'elles donnent lieu à une instruction sérieuse, minutieuse, et complexe" etc. etc...

Petites Nouvelles de l'étranger: referendum en Autriche, 64 % de votants, dont plus de 50 % pour refuser la mise en route de la Centrale. Le gouvernement KREISKY, Socialiste (et pro-nucléaire) pourrait démissionner. Nouvelles des Etats-Unis: inspection de tous les tuyaux inox des circuits primaires de refroidissement de toutes les Centrales à eau bouillante. Des fissures "inattendues" sont apparues dans 3 centrales de ce type, au Japon et en Allemagne fédérale.

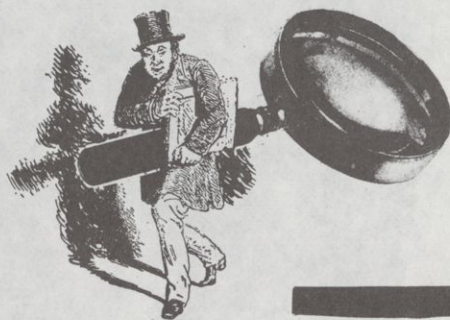
USINE SAUVÉE PAR LE FEU

C'est peut-être la malchance, ou un courant d'air allumeur, qui a provoqué l'incendie de l'usine de chaussure SEROC des Herbiers (146 personnes en chômage). Peut-être: on apprend aujourd'hui que la SEROC était sous concordat judiciaire avec une capacité financière incertaine. Vive le feu: il y aura peut-être une usine neuve, et les 146 salariés seront payés en chômage économique à 90 % - par l'Etat, et non en chômage technique (par l'entreprise).

BATIGNOLLES: LE PATRON ESPION

Leu enberger, Directeur de Creusot-Loire-Atlantique (les Batignolles) trainait au Tribunal, le 3 novembre, deux Délégués CGT de son usine: "diffamation".

Motif: la CGT affiche un tract conseillant au "patron" de faire moins de promenades dans l'usine de laisser les prolos travailler (ou ne pas travailler) tranquilles. Et de s'occuper plus, lui-même, de son propre travail. Convoqués au bureau, les délégués ont refusé de publier un deuxième tract de rectification, conforme à l'opinion que le patron a de lui-même. Erreur de procédure: Leu enberger, "patron-espion", est condamné aux dépens.



UNIVERSITES:

RECHUTE

la période d'incubation

Voilà plus de 2 ans et demi, les étudiants, après avoir fourni un effort considérable, laissent l'université plonger dans la torpeur. Aujourd'hui, une inertie persiste mais des maux qu'on croyait guéris ressurgissent et créent une nouvelle activité.

Le système se perfectionne et / ou s'auto-détruit mais il est clair que les récents mesures et normes sont en continuité avec la réforme Haby-Soisson.

Le décret Saunier-Séité du 20 septembre 78 est la Pomme de discorde qui oppose les enseignants au président de l'université, triste pantin aux mains du gouvernement réformiste. Le décret c'est donc une liquidation des non-titulaires qui n'auront pas été reçus à leur thèse ou agrégation après les cinq années prévues pour la préparer. En cas de non-succès, de non-titulisation, ceux-ci pourront être exclus ou renvoyés dans le secondaire. Tout cela se répercute et se traduit pour les profs restants par une augmentation du nombre d'heures de cours.

Lorsqu'on sait combien il est déjà difficile de devenir prof dans le secondaire (surtout dans les matières littéraires dites bouchées) on voit pourquoi les enseignants et les étudiants ont raison d'être inquiets. Et à ce décret s'ajoutent les mesures suivantes:

- mise en place de facs concurrentielles: inscription sélective, plus création d'une carte universitaire: centralisation.

- établissement des normes GARACES: augmentation des cours magistraux au détriment d'unités plus restreintes.

Voilà pour la partie technique, d'ailleurs pour des enseignements complémentaires sur cette restructuration se reporter à l'APL no 47.

Il est possible d'envisager que certains professeurs, libres penseurs de gauche aient senti réapparaître en eux, au lendemain des législatives, un sentiment lucide (pouvant d'ailleurs aller jusqu'à la parano): une insécurité certaine pèse dans la pro-

fession. Une sorte d'instinct de conservation, renouvelable tous les 5 ans, les amène alors à la lutte.

Une grève paralyse depuis la fin septembre la section de psycho, plus que toute autre mais déborde déborde cette limite (déroptions, équivalence...).



De ce fait, nombreux sont les étudiants, dépendants de la session de septembre, qui deviennent des otages à la fois des profs et de l'administration. Ils deviennent l'objet d'un étrange marchandage entre les profs et Spaffel: "Tu nous payes on te fait passer les exams" (et/ou réciproquement). Tous en chœur: "Merci, Tonton Loïc".

Il ne faut donc pas confondre, pour comprendre la situation report de la rentrée et grève. A partir de cette base, ce rapport monétaire, il est facile d'envisager que la grève aura ses déserteurs. Le milieu enseignant indigné se compose d'une masse plus ou moins différenciée de démocrates défendant des idéaux républicains, et de quelques brebis galeuses à sensibilité libertaire.

En temps de grève, chez les premiers, on observe un comportement bizarre: leurs talents pédagogiques sont mis entre parenthèses. Ils ne vomissent plus leurs cours insipides mais ils nous parlent, avec la même assurance et volonté de convaincre, de leurs problèmes existentiels.

Tout cela en fait, se résume selon eux, à un simple problème moral: du travail pour tous et une justice dans le dit travail. Sont-ils conscients ou non, et dans les deux cas ils sont coupables, à nos yeux, que la titularisation des auxiliaires, c'est

la remise en question de la hiérarchie maintenue par la possession ou non du diplôme.

C'est pourquoi on a raison d'avoir peur lorsque les négociations s'engagent: elles risquent d'aboutir et les profs retrouvent alors leur vrai visage: ils assurent et assument de nouveau, malgré certaines malaises, leur fonction d'encadrement idéologique, de flics. Cela des étudiants l'ont entrevu et comme ils ne sont pas tous masos ils votèrent le mardi 7 la grève.

A l'intérieur de la sphère des étudiants méritants les timides-paresseux-muets-blasés viennent sur convocation et ils constituent la caution démocratique des AG. Ils sont tirailés voire manipulés entre 2 pôles principaux. D'un côté, les militants qui semblent se limiter avec leur sérieux funéraire au décret Saunier Séité. Ils se désignent eux-mêmes comme étant les futurs fossoyeurs de la réforme et sans doute, peut-être, à l'occasion, du système qui la régit...

D'un autre, les iconoclastes positivistes (votre serviteur). Pour leur part, la réforme n'est qu'un prétexte, une étape vers ce que certains appellèrent la révolution. Malgré de graves divisions intestines, ces anarchisants danseront sur les tombes.

Ce sont eux qui sont à l'origine de la suite spectaculaire donnée à l'affaire. Contre l'avis latent de l'A.G. souveraine et qui devait se révéler à leur retour - ils vont perturber gravement les inscriptions pédagogiques et détruire les documents administratifs - A G dont le déroulement est comme toujours difficile, et particulièrement cette année... La grève de psycho empêche moult étudiants de s'inscrire dans les brefs délais. Il était pourtant presque prévu de réserver une quinzaine de places dans chaque module de psycho pour les retardataires malgré eux. Le fameux cycle provocation-répression était lancé, mardi 7 au soir.

Un correspondant masqué.

FAC: un "nouveau" décret! de nouvelles inculpations

suite...

La répression, c'est entre autres, 3 étudiants + 1 (comme les mousquetaires) interpellés à leur domicile, puis jetés en tôle pendant plus de 24 h et inculpés au titre de la loi anticasseurs, c'est aussi puisqu'on est encore à l'école, la menace du Conseil de Discipline.



Alors, tout ceci devient bien compliqué, d'autant plus que les événements se précipitent: Jeudi SPARFEL se voyant acculé dans un coin de la Fac, et ça discuta, ça vota, n'importe quoi pourvu que ce fût d'ur, et puis on alla à la soupe parce que ce sont toujours les mêmes qui gagnent. Les perdants attendirent leurs petits camarades libérés dans la soirée...

Enfin, ça se réunit, ça téléphone, ça négocie, on finira bien par arranger ses petites affaires à moins que...

De toute façon il restera toujours quelqu'un pour vous faire une grande et belle analyse la semaine prochaine.

Un Correspondant tout court.

Résultats des courses de grévistes

- LETTRES: 80 %
- SCIENCES: 50 %
- SCIENCES ECO: 100%
- DROIT: 70 %
- IUT: 2 départements à 100 %
Sérieuses perturbations dans les deux autres.
- VENREDI: 1 délégation massive (100) rectorat, 1 délégation conseil université.

LES RAPPORTS DES COURSES:
- dans l'ordre: une inscription sans file d'attente
- dans le désordre: allez directement à la prison, ne passez pas par la case départ.

Rappel des grandes lignes du décret du 20 septembre, dit Décret Saunier-Seïté:

- Passage immédiat en 78 de 5h à 6 h d'enseignement obligatoire pour les assistants, ce qui a pour premier effet de vider des chargés de cours

- Obligation pour la rentrée 79 de tenir 15h ou 30 h de cours par semaine à partir de l'an prochain: c'est le licenciement de la plupart des assistants, c'est la réduction du nombre de postes d'enseignants

- les assistants avec l'application de ce décret deviendraient des étudiants-chercheurs et le renouvellement de leur poste en fac - et pour 5 ans - dépendrait d'une commission composée de Mandarins et du Recteur

- Enfin ces "étudiants-chercheurs" seraient obligés de faire une thèse d'Etat en 5 ans pour être titularisés; ce qui signifie non seulement un travail de fou entièrement axé sur la recherche au dépens de la préparation des cours, mais aussi l'impossibilité de remettre en cause un type de travail de recherche (- à savoir le pavé qu'est la thèse -) qui a été contesté par certains. En effet quelques enseignants se sont faits titulariser sur travaux, qui pouvaient être monnayés en articles. Ces articles ont pour certains étudiants le mérite de la concision et leur offre une plus grande liberté d'accès (sur-tout en Lettres). En outre, ces travaux ont/avaient l'intérêt de rompre l'obligé appel à la reconnaissance des pontes qu'impliquent souvent la thèse et sa soutenance. Avec le Décret, cette possibilité est supprimée.

Donc, on peut dire que le sens du décret Saunier-Seïté est clair:

- C'est le renforcement de la hiérarchie dans les facs

- C'est le licenciement, la réduction du nombre de postes d'enseignants et la promesse d'un éventail de cours réduits.

- C'est enfin le renforcement, le redéploiement d'une conception de la recherche qui avait été partiellement remise en cause après 1968.



Le document de la Semaine:

LA PÉUVRE DE LA RESTRUCTURATION
ÉTENDANT SES IMMONDES TENTACULES
SUR LA BLANCHEUR VIRGINIALE DE
NOTRE UNIVERSITÉ

A ce décret il faut ajouter le projet du redéploiement des Universités qui a pour but de supprimer tout bonnement certains enseignements dans certaines villes n'y laissant que quelques formations et réduites (Nantes est visée), ce qui aura pour effet la mobilité de l'emploi pour les enseignants et pour les étudiants: ou pas d'étude du tout, ou un peu d'étude ou la course de villes en villes s'ils ont du fric pour ça.

C'est contre cette logique - étouffement de certaines facs, constitution de sous-facs et de super-facs, réduction du nombre d'enseignants et d'étudiants, renforcement de la sélection, constitution d'un noyau sûr et de plus en plus restreint d'Intellectuels Mandarins garants de la production/reproduction théorique et idéologique - C'est contre tout cela que les étudiants de lettres se sont mis en grève le 7 novembre. Ils ont repris à leur compte les deux mots d'ordre des enseignants en grève: Abrogation du décret; titularisation immédiate des non-titulaires de l'Université. Ils (elles) essaient de poursuivre la mobilisation avec les étudiant (es) de Droit, Sciences, Sciences/Eco et I.U.T. ainsi qu'avec les Lycéens.

SUITE ...

Mais le mouvement est à peine amorcé que déjà il doit s'affronter à la répression: Suite à l'essai par un petit groupe de bloquer les inscriptions pédagogiques, Sparfel a porté plainte "contre X" et aurait l'intention de convoquer le Conseil de discipline.

Grâce aux fichiers de la Fac et à la délation, quatre étudiants ont été arrêtés à leur domicile par les R. G. le lendemain de l'action en direction des Inscriptions.

Ils ont été gardés à vue un peu plus de 24 heures et relâchés jeudi soir 9 novembre avec une inculpation sous procédures de flagrants délits au titre de la loi anticasseurs; ils sont convoqués en procès lundi 20 novembre.

Suite à cette inculpation, l'A. G. inter-facs du 9 novembre a rencontré Sparfel fortuitement dans les couloirs de la fac et a pu lui demander de retirer sa plainte. Celui-ci après avoir été retenu quelque temps, s'est donné 2h 30 pour répondre qu'il ne répondrait qu'après avoir consulté la Commission disciplinaire.

En attendant les étudiants soulignent que les dossiers d'Inscription à la Fac servent aux flics et que les renseignements fournis par les fiches ont permis de transformer la plainte contre X en plainte nominale.

En outre, l'A. G. étudiante refuse le Conseil de discipline que Sparfel aurait l'intention de convoquer: d'une part, ce Conseil doublerait la répression judiciaire en répression Universitaire, d'autre part le Conseil de Discipline, par son existence même, est un instrument limite de la sélection par exclusion.

Correspondante APL

agrandir la Bugallière ?

Depuis 1972, un arrêté préfectoral prévoit une extension de la ZAC de la Bugallière, sur 8 ha, situés autour de la ferme. Après avoir bloqué le projet, la municipalité se déclare maintenant favorable à cette extension.

Elle envisage des petits collectifs avec Retz-de-chaussée plus 2 ou 3 étages. Soit 100 à 120 logements en locatif ou en accession à la propriété (ce n'est pas défini.) Ce sont les conclusions d'une étude d'Urba conseil qui ont amené ce changement de position de la municipalité: d'après cette étude, cette extension serait nécessaire pour obtenir les équipements prévus pour la première tranche de la Bugallière et non réalisés, notamment le terrain de foot et les 2ème et 3ème tranches de l'aménagement de la ferme.

● 1ère question: Pense-t-on que le quartier de la Bugallière est trop petit? Avec ces 4000 habitants la Bugallière est déjà une petite ville, et on lui reproche de vivre trop repliée sur elle-même. Le quartier est déjà trop grand pour que les gens se connaissent entre eux. Il y a plus de 1000 enfants en maternelle et en primaire. Beaucoup s'inquiètent de l'insertion sociale de tous ces jeunes dans 5-10 ans. Est-ce en augmentant leur nombre qu'on la favorisera?

● 2ème question: Les équipements actuels sont largement insuffisants par exemple, la halte-garderie est saturée; des enfants y sont régulièrement refusés... La station d'épuration suffit tout juste pour les 720 pavillons... Depuis 5 ans, c'est une aire de jeu - réservée en principe aux enfants - qui sert de terrain de foot. Inutile d'augmenter la population du quartier: un véritable terrain de foot sera largement saturé par les 180 licenciés actuels de l'USB. Les écoles sont pleines et même trop pleines! Il y a des classes à 40 élèves. Veut-on prévoir un 3ème groupe scolaire en cas d'extension?

● 3ème question: Quel type de logements voudrait-on construire et quel type de population voudrait-on attirer à la Bug? Si on réduit le nombre de logements prévus, le coût de chaque logement va augmenter. Qui pourra y avoir accès?

● 4ème question: N'est-ce pas avant tout l'entreprise COIGNET qui a intérêt à cette extension et qui fait pression pour qu'elle se réalise? En effet, Coignet a acheté les terrains prévus pour cette extension en 1972 à 5 F le m². Aujourd'hui, ces terrains sont esti-

més à environ 30 F le m². Ce qui représente une plus-value de 200 millions d'AF pour 8 ha. Peut-on tolérer une telle spéculation foncière? Que compte faire la municipalité pour l'éviter?



C'EST A TOUS LES HABITANTS D'Y REFLECHIR - AINSI, ILS SERONT EN MESURE DE DONNER LEUR AVIS A LA MUNICIPALITE LE MOMENT VENU -

CSCV - Bugallière
 Pour tout contact:
 Anne-Marie TACONNE, 8, rue du Bouvier, Solange RENAUD, 26, rue de Véga, La Bugallière - ORVAULT

à l'armée on fait les fous

Le Centre de Sélection de Rennes, c'est du tout neuf : pelouses, chemins piétons parmi les arbres, sculptures en plein air, signalisation design.

Autour, pas de grands murs tristes ni de barbelés, juste un vulgaire grillage de poulailler.

Tout est beau, ça ressemble à un lycée tout moderne, champêtre, pas à la caserne qu'on imagine.

Ce centre de sélection, c'est là où on passe les "trois jours", le premier contact avec l'armée alors, c'est du genre publicitaire, libéral. Evidemment on ne sort pas le soir, mais y'a le foyer, chaud, douillet, rempli de flippers, de mitraillettes à sous, de stand de tir électronique et autre baise-fric.

Dans les salles et les couloirs pimpants, couleurs design, on peut entendre des fois une musique de grand orchestre genre super marché. Byzance quoi !

tatoués à l'intérieur

Côté ambiance, y a ce qui faut : ambiance de mecs, de tatoués à l'intérieur, de ceux qui deviennent des durs dès qu'ils sont en groupe. On parle fort, on gueule pour épater la galerie. La Virilité s'impose partout.

A côté de moi, un gars de 17-18 ans fanfaronne : "ils demandent les papiers d'identité, j'avais leur montrer les miens, moi !". Il ouvre son portefeuille ; sous un plastique, le badge de la préparation militaire parachutiste.

De l'autre côté, en face à face, toujours sous plastique, deux photos de femmes (position suggestive) toute-droites sorties d'un magazine porno de hall de gare.

Ça fait frémir quand on pense que la majorité des mecs seront bientôt de cette veine.

Oh, bien sûr, tout le monde ou presque voit bien que le service, c'est un an à se faire chier, un an imposé, inutile et sinistre. Mais il faut se résigner ou bien prendre ça comme un défi qu'on relève comme une



bravade : "je tiendrais le coup moi ! Je les emmerde ! Pff il m'en faut plus".

Une armée de coqs avec une cervelle de mouton (un an de dressage). La suppression des sursis (loi Debré - printemps 73) a bien arrangé les choses. Comme prévu, le contingent est plus jeune, les appelés moins mûrs, plus dociles, "les esprits plus maléables" comme avait laissé échapper je-ne-sais-plus-quel-général, un peu avant les grèves contre la loi Debré.

Malgré ça, c'est dur de voir que les réactions face à cet an de dressage sont inexistantes.

Un an séparé de tout, de la vie, de ce qu'on fait, de ceux qu'on aime, de celles qu'on aime.

Oh, mais l'armée a prévu des plaisirs de remplacements : il y a la bière du foyer, les gros seins clignotants des madones des flippers, les plaisanteries de corps de garde (100 % de matière grasse).

L'armée, cette institution on la sent déjà bien en place, pas seulement dans ses structures, l'ordre des choses, la routine, l'ennui, mais aussi dans la tête des appelés et futurs appelés : ça fonctionne aussi par ce consentement tacite, cette acceptation intérieure qui fait que chacun s'aménage tant bien que mal sa misère, son ennui.

L'alcool et le bromure calmeront les résistances, les révoltes, les perm's seront les soupapes de sureté qui complètent le système.

Le rouleau compresseur militaire se camoufle derrière cette vitrine pas vraiment attrayante mais moins pire que prévu. Le mensonge publicitaire atténue l'écoeurément : pas (encore) de hiérarchie, pas de sanctions, les gens ne sont tenus que par la trouille d'une affectation en Allemagne ou dans les commandos. Mieux vaut s'écraser, on sait jamais. Pas d'uniforme non plus, juste un badge numéroté qu'on doit arborer sur son poitrail (pendant deux jours 300 mecs n'existent que comme numéros).

J'ai le blues du réformé

L'armée, toute cette crasse mentale, ce temps perdu, inutile, ce dressage, cet univers dégoulinant de virilité ; je le dégueule.

De plus, je ne tiens pas du tout, du tout, à passer un an à me bagarrer contre ce monstre : contre l'abrutissement, la hiérarchie, la bêtise militaire et contre l'alcoolisme, le sexisme, l'acceptation, la résignation des appelés (si tu es gentil, une perm' ou un poste planqué, sinon gare !).

D'autant que à ce jeu-là, j'aurai sûrement laissé des plumes. Je suis pas maso ni apôtre, je me vois mal embarqué dans un truc comme ça.

Hélas, je ne pouvais pas dire simplement : non merci, très peu pour moi, j'ai mieux à faire, salut !".

Il fallait trouver un truc un motif de réforme, quelque chose pour échapper au laminoir du service.

Alors, puisque j'avais rien d'un malingre ni d'un malade, il me fallait jouer autre chose : le fou par exemple, le milieu dont je fais partie (petite bourgeoisie intellectuelle) me permet facilement de me procurer une lettre d'un psychiatre et de savoir dans quel registre choisir mon personnage : c'est de la combine individuelle mais le jeu en vaut la chandelle.

Alors, j'ai laissé mes fausses hontes dans la malle aux souvenirs d'une autre époque et je suis devenu anxieux, névrotique ; je risquais même de me suicider.

Un truc qui ne leur plait pas trop : les suicidés n'ont jamais été pour l'armée de bons supports publicitaires.

Pendant deux jours, parler à personne, avoir toujours l'air sombre, sinistre, pas aller bouffer ni au cinoche, être l'associé, le fou.

Autour de moi, les réactions face à ma "folie" étaient les mêmes que pour les vrais fous : d'un côté un peu de pitié mais seulement dans des conversations à deux ou trois : la pitié, c'est pas un sentiment de mec, la réaction correcte c'est le rejet, le dégoût.

Les barjots, on cherche pas à les connaître, les comprendre

ni même les approcher : on préfère se foutre de leur gueule de loin.

Des fois, j'avais envie de gueuler, pour tenir j'allais dans les chiottes me faire, une fois la porte fermée, des grands sourires, ouvrir la carapace.

Et puis, en causant à personne, on a tout le temps pour gamberger.

J'avais envie de me lever la nuit et, avec une bombe à peinture, écrire sur les murs tout blancs tout propres : "qui vous vole un an de votre jeunesse ?" ; "qui brise les grèves (Paris-Eboueurs) ?" ; "Qui vous sépare de vos copines ?" ; "Qui veut vous abrutir, vous dresser ?"

Mais il y avait aussi la trouille de faire des conneries et d'être démasqué comme le vil simulateur que j'étais. Alors, je reprenais mon masque consciencieusement, sans faille, sans erreur.

A certains moments, j'avais envie de chanter, de rire, de sauter dans un trampoline, envie de douceur, de tendresse, de caresses sur et dans mon corps.

Mais il fallait tenir, ne rien extérioriser de la colère quand par exemple, les tests demandaient de remplir le mot manquant : "Les femmes sont.... fortes que les hommes (souvent - jamais - très rarement - quelque fois)".



Enfin, j'ai quand même appris un truc en sortant de là : "les réformés, c'est des lopettes !" C'est sûrement vrai, ceux qui disaient ça étaient nombreux, ils parlaient fort dans le bistro près de la gare. C'est sûrement vrai. Moralité : vive les lopettes !

- Correspondant APL -

P. S. : Ça n'a rien à voir, mais comme j'ai le micro, j'en profite pour causer dedans : en revenant j'ai raté le train, je suis revenu en stop, on m'a déposé au pont de la Tortière. En longeant l'Erdre la "plus belle rivière de France" y avait des pêcheurs, il faisait beau et tout, y avait même un baigneur dans l'eau : un peu spécial le baigneur, un rat crevé le ventre flottant à l'air ! J'ai changé de blues, j'avais le blues de l'écolo.



NANTES: Création d'une section I.D.S.

Une section IDS (Information pour les Droits du Soldat) vient de se créer à Nantes. Elle comprend dans ses membres, des militants politiques, syndicaux, lycéens et des gens ayant appartenu à des comités de soldats et qui souhaitent poursuivre leur action en tant que civils.

Il serait bon de rappeler ce qu'est IDS et de rappeler certains faits constituant ce qu'on pourrait appeler l'histoire de la lutte des soldats dans les casernes.

Depuis l'appel des 100, les manifestations à Karlsruhe, à Draguignan, la création des sections syndicales de soldats à Besançon et Chaumont, il est inutile de présenter les efforts des soldats appelés et engagés

qui luttent pour que soient reconnus à l'armée les droits démocratiques, le droit au respect, à la liberté de conscience, à l'organisation syndicale.

Le soutien large obtenu récemment par les soldats autour de la pétition pour les transports gratuits et le droit aux permissions, révèle l'ampleur de l'écho que suscite leur mouvement revendicatif.

Le mouvement (IDS) depuis sa création en 1974, n'a cessé, hors des errances de l'antimilitarisme proclamatoire, de lutter aux côtés des soldats. La lutte est loin d'être terminée.

A Nantes, nous défendons bien sûr les mêmes objectifs, en liaison avec le comité national.



Nous nous proposons notamment de faire une information auprès des futurs appelés dans les facs, les lycées, les maisons de jeunes etc... et de soutenir les comités de soldats existant dans la région, en liaison avec nos camarades d'IDS à Angers et Rennes.

Tous ceux qui désireraient participer à ce travail et qui se sentent concernés par la lutte pour la démocratisation de l'armée (seul secteur social qui n'obéisse pas aux règles démocratiques en vigueur en France) peuvent prendre contact en écrivant à :

IDS National, boîte postale 112, 75825 PARIS CEDEX 17 qui fera suivre.

- la section IDS NANTES -

PETIT GUIDE DU RÉFORMÉ



SUIVANT!



SALUT ÇA VA? MOI JE SUIS SCHIZOPHRÈNE... ET TOI T'ES QUOI?



BEN EUH MOI JE SUIS MILITAIRE



CONDOLEANCES MON VIEUX! FINALEMENT, JE PRÉFÈRE MON RÔLE...



VOUS VOULEZ VOIR LE PSYCHOLOGUE SANS DOUTE?

NON APPELEZ LE PRÊTRE PLUTÔT...



VOUS ÊTES FOU PAS ICI!

AH BON! OÙ ÇA ALORS?



DES FOIS JE ME SENS CALME MAIS DES FOIS...



QUAND J'AI MES BOUFFÉES D'AGRESSIVITÉ JE TUERAI TOUS LES NUISIBLES

JE DEVRAIS M'ENGAGER DANS LES CIVILS, JE VERRAIS PEUT ÊTRE DU PAYS...



LE HIC, C'EST QUE MAINTENANT, LES FILLES VOUDRONT PLUS DE MOI...

QUE L'EXISTENCE EST AMÈRE

**PROCES
COHN-BENDIT**

procès pour un double

"Y aura du beau monde à St Naz. avait-on dit." Le procès de Gaby Cohn-Bendit méritait-il la publicité qu'il a eu? Nécessitait-il la présence d'un déserteur sincère (Hurst pendant la guerre d'Algérie) ou d'objecteurs convaincus?

Chacun sachant que l'enjeu du procès pour renvoi du livret militaire était assez minime, le climat était sinon joyeux, du moins plutôt détendu: on s'attendait à une bonne joute oratoire. En arrière-fond, on se rappelait les discussions lors des réunions de préparation les invitations lancées tous azimuts (Rocard, Tillon, Servan Shreiber) les critiques des vieux camarades et celles des moins vieux. Bref, une initiative qui ne faisait pas l'unanimité loin de là.

panorama antimilitariste

"Je suis poursuivi pour délit d'opinion" déclare l'inculpé, précisant avec humilité combien symbolique avait été son geste en comparaison des actions menées par les autres témoins. Oui, en effet, les renvoyeurs de livret sont bien pâles à côté des générations passées; c'est du moins ce qui ressortait des témoignages successifs, sorte de panorama de l'antimilitarisme en France depuis la Ière guerre mondiale.

Le public était acquis à la cause. Seule, l'attente intéressée des réactions du tribunal captivait l'attention: les réactions de mauvaise humeur, les arguments juridiques mesquins, les babillements:

-l'inculpé: "Même si vous vous endormez, monsieur le Présid...
-le Président en colère: "je vous fais remarquer que je n'ai fait aucun geste qui puisse faire croire que je m'endorme..."

Mais, en-dehors de cela, un certain ron-ron antimilitariste que même, les partisans de l'armée de métier pourraient applaudir des deux mains"

Les témoignages se succédaient, et on s'acheminait vers le réquisitoire, quand, après avoir justement donné un aperçu entre la disparition des petits paysans, le développement de l'agro-alimentaire en Amérique latine, et la militarisation de ce sous-continent le dénommé Lambert Bernard créa la surprise en remettant symboliquement son livret militaire au Président. Premier coup d'éclat qui recueillit l'assentiment du public.

Suit le réquisitoire d'un procureur moyen, un peu mesquin qui à juste titre "ne veut pas faire de M. Cohn-Bendit ni un martyr ni un héros..." demandant simplement des peines d'amende et la privation d'une partie des droits civiques, "en particulier le droit de vote, conquête fondamentale", ce dont tout le public était persuadé. La connerie des arguments réactionnaires réjouit l'assemblée, un peu comme lorsque le mauvais catcheur est balancé par-dessus les cordes du ring.

Puis c'est la surprise. Non, messieurs, Gaby ne s'est pas réellement dépossédé de son livret: il n'a renvoyé que son duplicata et après avoir perdu l'original, il l'a tout récemment retrouvé. Mais tout ceci est du domaine du symbole: l'essentiel était de trouver une tribune pour faire le procès de l'armée.

geste symbolique?



Alors, qui joue à quoi? S'est-on fait rouler? "Moi, quand je vais au théâtre je préfère me déguiser" disait un nazairien à la sortie. "Mais non, rétorquait un autre l'intérêt était de faire de l'antimilitarisme."

RECTIFICATIF RECTIFICATIF.

A SAINT-NAZAIRE :

Coup d'éclat au procès Gabriel Cohn-Bendit n'était qu'un duplicata



Peut-être, mais la manière laisse perplexe. Qui peut se permettre une telle publicité? Surement pas la masse des objecteurs, insoumis, membres des comités de soldats (eh!)

De là à conclure que la génération de 68 vieillit bizarrement... Non, je dois me tromper.

CORRESPONDANT
R.P.L.

l'armée en question

Suite aux renvois de livrets militaires, le groupe de réflexion-armée vous invite à une soirée-débat sur le thème :

"L'armée en question" avec la participation du général De Bollardièrre, le vendredi 24 novembre à 20 H 30 - salle N. D. Place de l'église - 44 VIEILLE-VIGNE

les chantiers rares

Le bâtiment en crise. Tous les jours, on signale dans la presse locale de nouveaux licenciements, des dépôts de bilan. Derniers en date : 9 licenciements chez ARMOR, une entreprise nantaise de Travaux Publics absorbée par un groupe national. Et à la SCREG, spécialisée dans l'industrie routière, on annonce une compression de personnel touchant 43 salariés. Tout cela s'ajoutant à une liste déjà longue.

Boulin, en visite à Nantes, n'avait pu faire moins que d'en parler, même si sa solution pour la "relance" était tout bonnement la construction de la centrale du Pellerin.

Sur fond de crise atteignant tous les secteurs de l'économie régionale, c'est la restructuration du bâtiment qui se joue. Comme dans la métallurgie, mais avec un temps de retard...

L'application stricte et quotidienne du Plan Barre, pour le plus grand profit des "trusts" du Bâtiment et des Travaux-Publics.

Bâtiment - Travaux Publics, un "gros morceau" dans l'activité économique de la région. 88 000 salariés pour l'ensemble Pays de Loire dont 30000 en Loire Atlantique.

Peu d'immigrés par rapport à d'autres régions (de l'ordre de 5% par rapport à une moyenne nationale de 27%). Cela tient avant tout à une situation géographique hors des "axes de pénétration" de la main d'oeuvre étrangère. Peu d'intérimaires également même si la tendance se renverse. Le bâtiment était sur ce point très en retard sur la métallurgie. C'est aujourd'hui le secteur accusant le plus fort taux de croissance d'intérimaires.

Une main d'oeuvre composée essentiellement de "migrants de la campagne", comme on dit dans les documents officiels...

88000 travailleurs du bâtiment : cela fait tout de même 3000 de moins qu'en 1974. Selon une enquête de l'INSEE, les branches dans lesquelles les effectifs diminuent le plus sont la construction navale et le "B.T.P."

C'est la Loire Atlantique la plus touchée, et de loin : 11% de chômeurs, contre 4% en Maine et Loire Mayenne et Vendée, et 6% dans la Sarthe. Une moyenne régionale de 7% ...

La courbe des demandes d'emploi non satisfaites poursuit inexorablement son ascension pendant que les offres d'emploi stagnent.

Ce sont surtout les entreprises moyennes (de 51 à 200 salariés) qui sont touchées par cette conjoncture. Celles qui gèrent les trusts : les condamnées de la restructuration. C'est une de ces entreprises sur 20 qui disparaît chaque année tandis que les effectifs régressent dans celles qui poursuivent leur activité.



En ce qui concerne plus spécifiquement les Travaux Publics, une enquête réalisée par la Fédération Générale des Travaux Publics permet de constater une baisse d'effectifs de plus de 5% pendant le premier semestre. Une révision pour l'ensemble de l'année 78 estime à près de 10% la chute des effectifs.

Mise en règlement judiciaire et liquidations de biens ont presque doublé en un an :

- 24 règlements judiciaires pendant le premier semestre 78, contre 15 au premier semestre 77 pour les entreprises de plus de 10 salariés.

- 17 liquidations de biens contre 9 pendant les six premiers mois de 77.

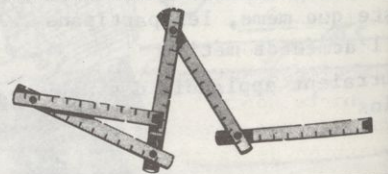
Une activité en plein démantèlement donc, avec comme il se doit la dégradation des conditions de travail (pour ceux qui ont la chance de le conserver).

C'est d'abord une diminution générale des horaires qui s'accompagne bien souvent d'une augmentation des cadences, les patrons traitant leurs marchés moins largement. Les ouvriers du bâtiment

avaient il y a encore peu de temps des horaires très élevés : de l'ordre de 50 heures en 75. L'an passé, on ne travaillait plus en moyenne que 45 heures. Cette année, ce serait plutôt 42 h30. Dans le même temps, on atteint la cote d'alerte en ce qui concerne les accidents du travail.

Les patrons se plaignent : "On a trop de difficultés à licencier". Alors se généralise la pratique d'embaucher par contrats de durée déterminée. Pour un chantier de 18 mois, par exemple, on va employer par contrats de 3 mois, renouvelés ou non. Licenciements sans souci, et quel bon moyen de chantage à l'emploi.

Et puis, il y a un scandale des salaires dans le bâtiment. Dans la grille hiérarchique, 3 catégories sont en dessous du SMIC : manoeuvres et ouvriers spécialisés 1 et 2. Les patrons répondent que, de toute manière, on ne reste pas une oeuvre bien longtemps : 15 jours après l'embauche on peut passer OS 1. Seulement, disent les syndicats, on peut stagner très longtemps comme OS 2 - un travail très parcellisé. On n'en est plus à la période de "boum économique" où l'on entrait souvent directement comme ouvrier qualifié, avec un salaire décent.



restruc- turation

Ce sont les moyennes entreprises, on l'a dit, qui font les frais de la restructuration. Il faut dire que la Loire Atlantique est particulièrement propice à ce genre d'opérations. Beaucoup de petites boîtes locales, à caractère familial, fragiles ; des "canards boiteux", disent les technocrates.

Couler ces gêneurs ou se les annexer, telle est la stratégie des "gros" du bâtiment qui cherchent à prendre pied localement.

En période de crise, les groupes d'envergure nationale et les holdings à capitaux multinationaux assurent l'essentiel de leurs bénéfices à l'étranger. Ce sont les contrats - "fabuleux" dit-on - de la S.A.E. ou de la société

Fougerolles en Iran, en Egypte ou en Afrique. C'est par exemple, la construction d'une ville entière près de Téhéran, avec une situation de paiement idéale : la moitié payée "cash" avant le début du chantier... La spéculation va bon train.

Super-profits à l'étranger, donc. Mais ces entreprises ne dédaignent pas pour autant le marché national, pourvu que les contrats soient assez juteux. Ils viennent "pomper" les départements comme le nôtre pour mieux réinvestir dans d'autres pays, ou des régions qui ont plus de chances de se développer.

Même si, au plan de la restructuration, le bâtiment est légèrement en retard sur des secteurs comme la métallurgie, cela prend tournure... C'est l'exemple d'Armor qui vient d'être absorbée par le groupe national EMCC.

De la SOCAE aussi, qui va devenir une filiale de la S.A.E. et de Devin-Lemarchand, de loin l'entreprise du bâtiment la plus "trustée". Tous ces rachats, ces absorptions avec licenciements à la clé sont un excellent camouflage pour les entreprises nationales : en représentant une entreprise locale, on devient soi-même "local". Ce qui facilite l'ouverture de bien des marchés.

Décrocher un chantier est souvent très lié à la situation politique. Et les groupes du bâtiment "localisés" n'hésitent pas à jouer la carte socialiste tout en sauvegardant une image de droite. Question de facade.



ET LA CENTRALE

des solutions?

Paralysie, démantèlement - Les syndicats, lorsqu'ils en font le constat, dénoncent une nouvelle fois la carence des pouvoirs publics : dénonciations qui débouchent sur autant de solutions pour la relance de ce secteur.

Globalement, la masse des travaux diminue. Prenons le logement. Le "parc H.L.M." n'a pas débloqué un seul logement depuis deux ans, alors qu'auparavant on en construisait une moyenne de 2000 par an. Le marché de la maison individuelle, en progression constante ces dernières années, est lui-même en train de décliner (2 % de chute en un an). Les travailleurs dont les salaires sont rognés, le pouvoir d'achat restreint et les conditions de crédit rendues de plus en plus difficiles envisagent de moins en moins de faire construire.

"Nous ne partageons pas, indique la CGT, le point de vue officiel qui conduit à accréditer l'idée que le problème du logement est réglé dans ce pays et que ne se posent plus que des problèmes de rénovation..."

Même dégradation, dans les équipements sociaux et les grands travaux de voirie. "S'il n'y a pas de crédit public, estime un syndicaliste CFDT, le bâtiment se casse la gueule..." C'est l'exemple de la SCREG qui crève de la rupture des crédits dans le domaine des travaux P.T.T.

Equipements sportifs et sociaux, construction du CHU Nord, de crèches et d'habitations pour les retraités, relance de l'infrastructure routière du département, réalisation de ponts et rocadés pour désenclaver Nantes, ce sont quelques points de l'inventaire des besoins immédiats de la région...

Mais les travailleurs du bâtiment ne veulent pas de n'importe quelle relance. Si la CGT tarde à se prononcer sur la "sucette" d'un éventuel chantier nucléaire au Pellerin, la CFDT "B.T.P." a pris position.

Comme le résume un militant : "On ne veut pas construire n'importe quoi : on est contre la centrale. En plus, la construction de la centrale entraînera des transferts de personnel venant de grosses boîtes spécialisées dans le nucléaire,

mais touchera peu les entreprises locales. Par comparaison avec d'autres chantiers, on peut estimer que sur 2000 emplois, 1500 viendront de l'extérieur. Cela fera vivre quelques marchands de sable et les "carrières Graton". On formera peut-être quelques ferrailleurs sur place et on donnera quelques miettes aux sociétés locales type construction de lotissement ou d'une crèche... Rien de plus".

Des besoins sociaux à satisfaire, c'est vrai. Mais il ne faut pas se faire d'illusions : toute solution réelle de la crise actuelle du bâtiment passe par la résolution de celle, plus générale, qui touche tous les secteurs de l'économie, dans le département comme ailleurs.

Enquête A.P.L.

LA FIN DU BLOCUS



Le blocus est levé. Les marins en grève depuis plus de quinze jours décidaient en fin de semaine dernière de reprendre le travail. A Nantes, le syndicat CGT appelait ses adhérents à une Assemblée Générale lundi matin et le travail reprenait dans l'après-midi. Roland Andrieu, un des syndicalistes négociateurs, devait apporter des précisions sur le déroulement de la négociation avec les armateurs et sur les résultats acquis.

D'abord une révélation surprenante: la négociation aurait pu aboutir dès le vendredi soir sans l'intervention intempestive du représentant du Ministre des Transports. "Au moment où les négociateurs s'apprentent à signer un protocole d'accord, le haut fonctionnaire s'absente.

Revenu quelques instants plus tard, il exige la signature immédiate d'un protocole de désaccord! Pourquoi cette demande stupéfiante?

Parce qu'au même moment, le Ministre faisait intervenir les militaires et la police au Havre et à Marseille, sans aucun doute pour peser sur la négociation".

En dépit de cette stratégie de la tension, un protocole était signé samedi 4 novembre.

Que contient ce protocole? Il prévoit l'arrêt de la grève dans l'attente d'une nouvelle négociation le 17 novembre. Il prévoit surtout la suspension de l'embauche de personnel étranger sur les paquebots (ils sont

payés 508 francs par mois) mais pas leur débarquement, qui constituait pourtant un préalable des marins. Le problème des paquebots est donc considéré spécifiquement et sera définitivement réglé à la lumière des conclusions d'un groupe de travail. Mais le point essentiel est le principe de l'exclusion de la sous-traitance et de la non-application des conventions collectives pour la flotte de commerce française. Qu'est-ce que cela signifie concrètement?

Aujourd'hui sur les paquebots les personnels étrangers ont été engagés par des sociétés intérimaires internationales qui échappent à la législation du travail française. Désormais les sociétés intérimaires ne pourront plus s'immiscer entre le marin et l'armateur. Tout marin, quelle que soit sa nationalité, bénéficiera des conventions collectives, donc du salaire minimum, des garanties sociales.

La grève des marins, dure, unanime, paralysante, a contraint les armateurs à des reculs d'importance.

Mais tout reste à négocier et en cas de blocage ou de rupture, le syndicat CGT pourra-t-il aussi facilement relancer le mouvement de grève?

Enquête A P L

DU RIFIFI... AU SYNDICAT

L'origine du conflit provient de l'opposition entre un gardien et le bureau de la section syndicale, ce gardien reprochant le manque de combativité face à leurs problèmes. Tous ces reproches ne sont véritablement pas fondés car depuis longtemps le problème des gardiens était débattu, certains acquis furent même obtenus notamment une importante revalorisation des salaires et de meilleures conditions de travail.

Il faut savoir en plus que la section CFDT a toujours été mobilisée pour la titularisation des gardiens, de même que pour les cantonniers.

Le gardien niant tout le travail fait par la section, a décidé en mai dernier de créer sa propre section avec l'aide d'INTERCO. A ce sujet, il est difficile de nier le travail fait par la section HLM CFDT et d'INTERCO 44 qui ont largement contribué, à tous les niveaux, professionnels et interprofessionnels à une popularisation de l'information.

Cette création d'une seconde section à l'OPHLM s'appuie sur l'article 12 du congrès constitutif d'INTERCO en Juin 76, prévo-

yant la création d'une deuxième section dans une même administration où les adhérents ont un statut différent. Cela paraît invraisemblable car à l'office les gardiens n'ont pas de statut.

Cet article fut d'ailleurs combattu par la section HLM voyant là dedans une division des travailleurs dans une même collectivité. A ce sujet le congrès repousse cet amendement.

C'est la création de cette deuxième section "Hors statut" qui a poussé à une démission collective de la part des adhérents. D'ailleurs à ce sujet on pourrait se demander s'il n'y a pas un problème de fonctionnement démocratique au niveau d'INTERCO vu la participation abondante lors du vote au conseil syndical d'INTERCO du 12 Septembre 78 : sur 51 membres, 26 sont présents, 24 participent au vote et seulement 18 se prononcent pour la création

Face à ce problème, en particulier les interventions bureaucratiques d'INTERCO, l'ensemble des adhérents ont démissionné à part quelques gardiens composant la nouvelle section des "hors statut"



En effet il nous semble aberrant de mener la bataille en étant divisé en deux sections face à la direction.

Des démissionnaires

Note APL:

Contacté par téléphone, le secrétaire d'INTERCO nous a déclaré que la procédure démocratique avait été respectée puisque les statuts, acceptés par les démissionnaires lors du congrès de 76 (c'est lui qui souligne) permettent la création d'une seconde section. Rien de plus sur le fond. D'un ton irrité il a ajouté qu'il ne pensait pas qu'un article de réponse fût nécessaire...

la forteresse e.d.f.

A l'intérieur des bâtiments de l'EDF et, plus particulièrement, au nouveau centre administratif de la Morhonnaire, la bataille pour le nucléaire est engagée. Des ingénieurs aux secrétaires et aux balayeurs, c'est la mobilisation telle que nous l'a racontée trop brièvement une personne qui y travaille.

Les ingénieurs de l'EDF sont affirmatifs : "La centrale du Pellerin se fera même si elle doit sauter plusieurs fois". A ceux qui peuvent objecter, une seule réponse : "Si elle n'est pas construite il n'y aura plus d'électricité dans cinq ans dans l'Ouest". Alors pour quand sont les travaux ? "Certains avaient parlé de début janvier mais il n'est plus question de cette date".

Tout est fait pour contrer la campagne anti-nucléaire. "Par exemple les ingénieurs de l'EDF, service public (ils insistent), mettent en avant le respect des normes de sécurité sur les chantiers dans le travail, pour dire: il n'y a pas de risques, il suffit de faire attention.

L'EDF ressemble à une véritable forteresse, barricadée, prête à subir l'assaut. Et, s'il le faut, on grossit les menaces. "Les clôtures sont équipées tout autour du terrain. Il semble qu'elles soient électrifiées. Une chose est assurée : il y a un signal sonore. Il faut un badge pour pénétrer dans le parking. Depuis Aout 77, il y a un gardien spécial pour le premier étage : on ne peut rentrer qu'en déclinant son identité

Il y a aussi un contrôle du stationnement des voitures, de la circulation dans l'immeuble. Il y a eu deux alertes à la bombe en deux ans : on a alors dit aux employés de la chercher. Dans les bureaux du premier étage, il y a des plastiques qui doublent les vitres pour empêcher les débris de verre de tomber dans le bureau à la suite de jets de pavés".

L'EDF, un modèle réduit de la société à venir.

Correspondant APL



NON A LA ROUTE DU SUD



- Pour les relations interrégionales ?

Vers La Rochelle et Bordeaux, il existe déjà une ligne de chemin de fer dont on peut améliorer les services. Comme l'a clairement montré le "plan routier breton", bloquer les crédits sur quelques grands axes, c'est ensuite prendre prétexte de la concurrence de la route pour laisser se dégrader la situation des chemins de fer pourtant aptes à absorber un trafic important en toute sécurité ; c'est aussi manquer de crédits pour entretenir et améliorer tout le réseau routier local.

- Pour les relations urbaines ?

Certes la route de Clisson reste très chargée, mais n'est-ce pas le moment de faire un choix clair en prévoyant des itinéraires sûrs pour les deux-roues et des axes réservés pour les transports en commun, ces deux moyens de transport permettant d'acheminer davantage de personnes sur un moindre espace ? Si l'on accepte de laisser arriver jusqu'au Champ de Mars et le Château un grand nombre de voitures particulières, ne va-t-on pas bientôt parler de prolonger la Pénétrante Sud, voire de rétablir la rocade du Centre et les pénétrantes Ouest et Nord, tous projets que l'on croyait définitivement enterrés ?

- La destruction de plusieurs habitations et du cadre de vie de ce quartier - ainsi que des communes limitrophes - est-elle bien nécessaire ? Ce n'est pas ce que pensent les habitants du Clos Toreau qui ont barré vendredi dernier la deuxième ligne de ponts pour protester contre les nuisances actuelles et le projet de B.II qui les aggraverait.

Quant au financement, le gouvernement central a-t-il changé d'avis depuis que Giscard d'Estaing promettait en 74 qu'on ne subventionnerait plus les auto-routes urbaines s'il était élu président de la République ?

Il est certain que le P.O.S. Sud contient par ailleurs des propositions intéressantes, entre autres, l'aménagement des bords de SEVRE. Mais la construction de la pénétrante Sud serait en complète contradiction - en facilitant l'entrée des voitures en ville - avec une courageuse politique de priorité aux transports collectifs au centre-ville, politique qui, malgré ses hésitations a tout l'appui que nous avons exprimé récemment à l'occasion de la mise en place du plan de circulation et que nous renouvelons pour des mesures limitées mais intéressantes comme l'élargissement tout récent du trottoir rue de la Marne ■ **ECOLOGIE 44**

Il faut se féliciter de la présentation très claire des P.O.S. par les services d'urbanisme de la municipalité nantaise. Nombreux devaient être les Nantais de tous quartiers à visiter l'exposition qui accompagne l'enquête d'utilité publique pour le P.O.S. de Nantes au sud de la Loire.

La clarté de cette présentation avait permis de voir que l'autoroute B. II ("Pénétrante Nord") avait disparu des propositions de "contre POS Nord" finalement ratifié par la population. Alors pourquoi cette même B.II ("Pénétrante Sud") figure-t-elle en bonne position dans le projet de P.O.S. Sud ?

LAITERIE A VENDRE

L'industrie laitière du département subit depuis plusieurs années de profondes modifications. Concentration des entreprises, rationalisation de la production ont entraîné la disparition de plusieurs petites entreprises du département. Aujourd'hui 3 groupes se partagent le Marché régional, la CANA, la CO LARENA qui sont des coopératives agricoles et ATLALAIT, société créée à partir du regroupement de petites entreprises familiales.

Fin Octobre, on apprenait que la société ATLALAIT mettait en vente 60 % de ses actions, s'adressant en priorité à ses producteurs. Cette proposition suscite de vives réactions de la part de la FDSEA et des Paysans Travailleurs.

Que cache cette proposition qui, pour certains, semble alléchante ?

Pourquoi les actionnaires décident-ils de se débarrasser d'une entreprise présentée, par le Patronat, comme une des plus belles réussites régionales ? Les organisations syndicales ont bien peur qu'il ne s'agisse d'un "cadeau" empoisonné !

UN BEAU FRUIT ?

La société Atlantique Lait, ATLA LAIT, est née en 1967 du regroupement commercial et financier de six petites sociétés privées de Loire Atlantique. Les actionnaires ont fait apport de la plus grande partie du capital de leurs affaires à la nouvelle société dont ils sont devenus en même temps les actionnaires. ATLALAIT, société holding, détenait ainsi en moyenne 75 % des actions de ces entreprises. Aujourd'hui, elle en détient près de 99 %.

Le groupe compte 5 usines dans le département : Bouvron, Héric, la Chevrolière et Château-Thébaud et des participations dans 4 sociétés extérieures : la société Riblaire dans les Deux Sèvres, la société Lac Nord Est à Strasbourg, la société Senoble à Jouy dans l'Yonne. Une des usines les plus importantes du groupe, la société laitière de l'Atlantique et du Nord Vendéen " Lac Nor" est installée à La Chevrolière et à La Jaunaie. Elle fabrique du lait de consommation et de la crème pasteurisée, du lait et de la crème UHT (longue conservation) du beurre, de la poudre de lait et des laits aromatisés.

Avec ses 280 millions de litres de lait collectés chez 7000 producteurs, un chiffre d'affaire annuel de 500 millions de Frs, Atlalait est l'un des plus importants groupes laitiers des Pays de Loire.

En 1975, Claude Vincendeau, président du groupe, également maire de St Philbert de Grand Lieu, effectue un voyage dans les émirats du Golfe Arabe. Depuis



quelques années la société commerciale en effet du lait UHT dans les pays du Proche Orient. Il rencontre alors le sheik Saqr Bin Mohammed Al Quasimi, frère de l'émir de Sharjah et ministre de l'intérieur de son pays.

Pourquoi ne pas créer une usine de reconstitution de lait dans cette contrée à partir de poudre de lait exportée de notre région?

Après deux ans de négociations, en décembre 1977, ils créent la société Al Buheira-Lac Nor Sharjah Dairies Co Ltd dont Lac Nor détient 49 % du capital. Cette usine emploie une vingtaine de personnes dont cinq français, le directeur Jean François Mainaud, ancien directeur à l'usine de la Chevrolière, trois techniciens venant également de La Chevrolière et le directeur des ventes... quant au personnel ouvrier, il vient des Philippines ...(?)

Outre le lait pasteurisé, la société conditionne et commercialise également du lait chocolaté,

du jus d'orange et du jus de mangue.

- Voici donc notre entreprise régionale installée dans des pays lointains.

- En septembre 78, le patronat nantais, par l'intermédiaire de sa revue "Plein Ouest", vente les mérites de la société ATLA LAIT.

"Rien ne pouvait laisser prévoir, il y a quinze ans, que des petites affaires familiales de la région nantaise réussiraient ainsi en unissant leurs moyens à se tailler une place au niveau national et à se lancer dans des investissements importants à plusieurs milliers de kilomètres des bords de la Loire...

- Le succès d'Atla Lait n'est pas dû au hasard, il est le fruit des efforts d'une équipe d'hommes qui ont su surmonter leur individualisme pour travailler ensemble et qui ont paré hardiment sur l'avenir. En cela il constitue un exemple pour beaucoup d'entreprises de notre région". (Plein Ouest N° 5 Sept 78)

- Pourquoi autant de louange quand on connaît la suite de l'affaire?

Cette déclaration ressemble au chant des Sirènes. Préparons la vente de l'entreprise, mais il faut attirer les acheteurs et leur montrer quelle belle affaire on leur cède. (?)

ON BRADE

- A la fin du mois d'Octobre, les producteurs apprennent que des actionnaires, hollandais pour la plupart, veulent retirer leurs fonds. 60 % des actions du groupe sont à vendre pour une somme de 33 millions de francs.

L'opération est ainsi présentée. Les directeurs actuels des usines du groupe resteraient en place et conserveraient 40 % des actions. Les producteurs constitueraient une SICA pour racheter les actions. Comme il faut bien trouver l'argent quelque part, et bien le Crédit Agricole proposerait un prêt de 22 millions de francs pour une durée de 7 ans au taux de 9 %.

Pour le reste, le groupe ATLALAIT ayant réalisé un excédent disponible de 11 millions de francs, cette somme serait retournée aux producteurs contre un engagement précis d'apport de lait pour une durée égale à la durée du prêt (7 ans).

En réalité, il semble que cette volonté de vendre date de 2 ou 3 ans. A l'époque, on avait cherché des partenaires parmi les entreprises privées; mais aucune n'avait paru intéressée par l'affaire.

POURQUOI VENDRE ?

- Pour répondre à cette question il faut se rappeler le contexte général du monde des produits laitiers.

L'intensification de la production laitière depuis 65, l'octroi de subventions importantes, tout cela a attiré les investissements privés, leur octroyant de substantiel bénéfice: c'était l'âge d'or des firmes privées.

Depuis quelques années il y a surproduction laitière au plan européen et concurrence accrue avec les coopératives. L'accumulation du capital tend à se ralentir. Alors pour les actionnaires, il est grand temps d'investir ailleurs. D'autant plus qu'il va falloir changer le matériel et que les subventions n'arrivent plus.

Un des premiers exemples dans l'Ouest, c'est Préval, filiale de Perrier dont les producteurs

viennent de reprendre 30 % du capital.

La firme Perrier a préféré après avoir réalisé de substantiel bénéfice, remettre son argent ailleurs en particulier en Amérique du sud.

La vente de l'eau c'est plus intéressant en ce moment que celle du lait.

D'autre part, les usines commencent à vieillir; ATLA LAIT a résolu le problème, pour sauvegarder les intérêts de ses actionnaires: elle n'a pas investi depuis 3 ans, si bien qu'aujourd'hui, dans certaines de ces laiteries, comme à Bouvron, on "bricole" les machines pour que ça tourne tant bien que mal.

Il va falloir fermer certaines boîtes; la COLARENA a déjà opéré ce virage.

Le problème va se poser à ATLA LAIT. Oh, un virage en douceur, pas obligatoirement des licenciements mais on n'embauche plus et on laisse les laiteries s'éteindre lentement.



Dans le cas ATLA LAIT, certaines coopératives auraient été dit-on, intéressées par l'offre, la CANA en particulier.

Mais le Crédit Agricole n'a pas l'air d'y tenir. Il craint semble-t-il d'avoir en face de lui un interlocuteur trop embarrassant parce que trop grand.

L'exemple de l'Union Laitière Normande, un géant avec une production de 1 milliard 700 millions de litres de lait, lui a servi de leçon.

On a peu de moyens de pression sur une telle coopérative. La C. R. C. A. semble préférer la COLARENA qui prendrait peut-être 10 % des actions.

Cette coopérative, déficitaire depuis un ou deux ans, ne sera pas trop exigeante. Et puis, CANA, ... COLARENA, le Crédit préfère diviser pour régner.

PAS D'ACCORD !

Côté producteurs, on est réservé sur la proposition.

"Les actionnaires dont les



capitaux ont fructifié grâce au travail des paysans et des ouvriers, décident de se retirer, sans doute vers de meilleurs profits, et menacent ainsi l'emploi et le revenu des travailleurs.

"Ce qu'on veut aujourd'hui, c'est faire supporter aux producteurs la responsabilité des mesures de réorganisation du groupe: fermeture d'usines avec licenciements des ouvriers et élimination des producteurs. Et ils n'auront de toute façon aucun pouvoir dans l'entreprise." indique Pay-san Travailleur.

"Nous ne croyons pas à la générosité des actionnaires du groupe de fournir l'autofinancement des producteurs. A travers cette proposition, le Crédit Agricole cautionne une surévaluation des capitaux du groupe. Pire, le Crédit Agricole serait disposé à financer le rachat du groupe sur des ressources normalement destinées au financement des exploitations agricoles, alors que de nombreux paysans attendent trop longtemps leurs prêts au Crédit Agricole".



Mêmes réactions à la FDSEA (section laitière) qui précise : "Ce que nous voulons, c'est la conservation de l'outil de travail qu'est ATLA LAIT et ceci tant pour les paysans que pour les ouvriers.

"Ceci est important non seulement pour les producteurs du groupe mais aussi pour tous les producteurs de lait de la région.

"Les producteurs n'ont pas d'intérêt particulier à racheter l'entreprise, il n'y a pas de solution type mais les producteurs d'ATLA LAIT décideront...

"Ce que nous voulons, c'est obtenir des renseignements précis sur la situation de l'entreprise.

"Nous serons prêts à organiser une table ronde à laquelle participeraient collecteurs et employés du secteur laitier du département, la C. R. C. A., les coopératives, les producteurs, les pouvoirs publics, afin de discuter de ces problèmes".

Réticences également dans la participation au côté des industriels : "On va nous associer sur les risques et on fait semblant de nous intéresser à la marche de l'entreprise mais en fait, la direction reste la même et on n'a pas de moyens de décision".

Et puis une autre réflexion sème le doute dans les esprits. Pourquoi vendre simplement 60 % des actions ? C'est simple : dans ce cas, on ne paye que 5 à 6 % de droit de mutation, contre 17 % si les actionnaires vendent la totalité. Là encore, de substantiels profits. Alors, les producteurs se demandent bien à quelle sauce on veut les manger.

Certains d'entre eux pourtant ne semblent pas aussi réticents.

Certains délégués, ceux de la coopérative d'Herbauges en particulier, ont, semble-t-il, joué un double jeu dans cette affaire. Au courant de la vérité depuis plusieurs mois, ils n'ont rien dit et aujourd'hui, ce sont les plus acharnés à défendre le rachat par les producteurs.

Quant au personnel des laiteries : aucune réaction. Il faut dire que de ce côté, on ne peut pas trop bouger. Pas de section syndicale, à part peut-être dans l'une des usines.

Un directeur général : Claude GERBER issu de la société laitière d'Héric, considéré comme "un patron de choc plutôt fascisant". Dans la région, on n'a pas oublié que 40 personnes ont été licenciées après son arrivée à la laiterie de la Jau-naie il y a 12 ans.

Le nettoyage par le vide en quelque sorte.

Alors, quelles solutions ?

Est-ce le rôle des producteurs de reprendre les outils de transformation et de commercialisation ?

Comment : ouvriers et paysans peuvent-ils défendre ensemble leur outil de travail ?

Autant de questions sur lesquelles nous aurons certainement l'occasion de revenir.

- enquête A. P. L. -



Contre la répression policière

Sonacotra cèdera !

Manifestation à l'appel du Comité de Coordination des foyers en grève.

A Paris (Barbès)

Samedi 18 Novembre à 14 h

Une lutte qui dure depuis 4 ans et qui, loin de s'essouffler, continue à s'étendre et à mobiliser ! Des ouvriers immigrés qui s'organisent eux-mêmes avec leur propres délégués élus démocratiquement et qui ne démordent pas des revendications unitaires à tous les foyers ! C'en est trop pour les patrons de la Sonacotra et le gouvernement.

Après leurs nombreuses tentatives de casser la lutte voilà qu'ils ré-attaquent :

- 45 procès de juillet à octobre assignant les délégués les plus combatifs.

- Le 18 Octobre la police intervient dans un foyer à Metz pour expulser des résidents.

- 21 camarades condamnés à être expulsés dans le foyer de Gennevilliers.

Mais pourtant, partout où il y a eu mobilisation, il y a eu échec de Stoleru c'est à dire que les tribunaux ont refusé les expulsions. Le foyer de Gennevilliers

est une exception car il est dirigé par la CGT qui l'a isolé des autres foyers en grève en ne participant pas au comité de coordination.

On le voit, c'est la riposte par une mobilisation encore plus grande qui peut faire reculer le pouvoir et la Sonacotra.

Si vous voulez en discuter ou participer à la manifestation du 18 Novembre, le comité de soutien de Nantes fait une réunion :

Mercredi 15 Novembre à 20 h30 au centre socio-culturel de la Pilotière.

Nous pourrions nous organiser ensemble pour aller à Paris.

NON aux expulsions !
NON à la répression !
Sonacotra cèdera !

ACLA-UFC prix du pain

L'Association des Consommateurs de Loire-Atlantique se félicite de la récente décision du Ministre de l'Economie selon laquelle tous les magasins vendant du pain seront tenus, à partir du 20 Novembre, d'afficher en vitrine le prix et le poids du pain, par catégorie, ainsi que le prix au kilo pour les pains pesant plus de 200 g.

Cet affichage est une condition nécessaire mais non suffisante à une réelle concurrence, à condition d'être vraiment appliqué. Toutefois, s'il peut permettre de limiter les abus, il ne les supprime pas : la libéralisation est une réalité depuis le mois d'août dernier avec pour conséquence l'anarchie dans les poids et les formes de pains.

A.C.L.A. - U.F.C.
12, rue de Richebourg
44000 NANTES

Permanence le samedi de 9 h30 à 11 h 30.

apl PAYSAN DISPARAIT

L' A.P.L. cesse de paraître - C'est ce qu'ont décidé les membres du collectif.

Conçu pour être d'abord un lieu d'échange et de circulation d'informations et d'analyses sur les luttes paysannes, l'A.P.L. - Paysan remplit de moins en moins ce rôle - En effet depuis plus d'un an, l'A.P.L. ne reçoit plus que très peu d'informations provenant directement de lecteurs ou de correspondants - Il est devenu pro-

gressivement surtout une revue de presse élaborée par le collectif à partir de journaux syndicaux ou politiques. Le collectif pensait aussi que l'A.P.L.-P pouvait être un lieu d'expression, d'analyses et de positions des différents courants révolutionnaires et progressistes, sans exclusives - Or presque toutes les contributions de ces deux dernières années (qu'il s'agisse des dossiers ou des commentaires de l'actualité) provenait du collectif lui-même.

Nous avons d'ailleurs alerté nos lecteurs au sujet de cette situation au printemps de l'année 1977.

Le collectif a suscité à plusieurs reprises des réunions de lecteurs pour connaître l'utilisation qu'ils faisaient du bulletin et chercher comment améliorer leur participation à son élaboration. Nous nous sommes aperçus que si le besoin d'un bulletin d'informations tel que l'A.P.L. était souvent exprimé, les lecteurs, même les plus concernés, en attendaient plus qu'ils ne voulaient y investir.

Passivité ? Localisme ? Ou désintérêt pour une démarche qui échappe à leur travail de militant ou d'organisation ?

Et cependant, la situation financière du bulletin n'est pas mauvaise. Le faible nombre d'abonnés n'est donc pas en lui même une cause d'abandon de l'A.P.L.-P. C'est plutôt l'impossibilité d'augmenter l'impact qui est un signe de divergence entre nos intentions et la réalité.

De plus, la perspective d'une victoire de la gauche semblait redonner vigueur à l'opposition au sein du syndicalisme et aux mouvements paysans - La lutte contre la taxe et la co-responsabilité en a été un bon indice.

La défaite de la gauche a donné un coup d'arrêt qui nous semble durable à ce mouvement.

Cette absence de perspectives a conduit certains d'entre nous à penser qu'ils ne trouveraient vraiment plus d'intérêt ni de plaisir à "porter à bout de bras" une revue de presse semi- confidentielle.

nouvelles du pérou

La détérioration des niveaux de vie a atteint de telles extrêmes que, les familles ayant beaucoup d'enfants se voient dans la nécessité de les vendre. Sinon, elles savent qu'ils mourraient de faim.

Le long des routes, surtout en province, on voit des mères de famille offrant leurs enfants aux automobilistes et camionneurs. Leur prix : l'équivalent de 15 francs français. Cela peut paraître incroyable, mais c'est la triste vérité.

Le Pérou vit aujourd'hui la plus grave crise économique de toute son histoire. Obéissant aux ordres de l'impérialisme, le régime militaire en fait retomber tout le poids sur les secteurs les plus étendus et les plus pauvres de la population. Le chômage et la sous-alimentation caractérisent la vie de millions de péruviens d'aujourd'hui.

Le peuple, avec ses travailleurs à l'avant-garde, fait face à cette offensive gouvernementale et patronale. Et les luttes quotidiennes qui se manifestent sous la forme de grèves et d'actions embryonnaires de résistance armée, viennent traduire chaque jour davantage une nouvelle prise de conscience ainsi qu'une organisation révolutionnaire.



La repression officielle, elle aussi s'accroît chaque jour davantage. La violence contre-révolutionnaire a bien touché ses victimes. La polarisation des secteurs sociaux en lutte s'accroît et l'heure des grands affrontements décisifs semble s'approcher de façon inévitable.

Cette situation nous oblige en tant que réfugiés politiques, à faire connaître et comprendre les luttes du peuple péruvien. Nous voulons ainsi engendrer un nouveau courant de solidarité effective avec les organisations de travailleurs, partis politiques et les militants révolutionnaires qui aujourd'hui luttent, dans cette lointaine contrée du monde, contre l'impérialisme - ennemi fondamental de l'humanité - et pour le socialisme.



Nous espérons donc, grâce à ce Bulletin, pouvoir commencer la réalisation de notre tâche.

Si vous désirez recevoir ce Bulletin par courrier, veuillez nous faire parvenir votre nom et adresse. A envoyer à :

JOSE BUSTOS
19, Av. de l'Angevinière
44800 St HERBLAIN
France

Dans ce 1er numéro :

- L'offensive économique en chiffres
- Le prix d'un enfant : 15 F français
- Un peuple en lutte...
- "C'est des pauvres que naissent les germes de vie".

Déclaration du mouvement sacerdotal ONIS, prêtres résolument engagés dans les luttes populaires du Pérou.

CINEMA JAPONAIS

mardi 14 nov. 20h 30 - LES SOEURS DE GION de Kenji MIZOGUCHI (1936)

A Gion, quartier réservé de Kyoto une geisha fidèle aux traditions de son métier prend pour apprentie sa soeur et entre en conflit avec elle pour le modernisme de ses idées. Ce film qui fut plus qu'une tranche de vie et dépassant la reconstitution documentaire a été vite considéré comme le chef d'oeuvre de MIZOGUCHI et comme celui qui donna son essor au "nouveau réalisme" parce qu'il lui avait appris à "mieux voir les réalités humaines".

mardi 14 nov. 22h 30 - LES MUSICIENS DE GION de Kenji MIZOGUCHI (1953).

Une reprise, après plus de quinze ans, du sujet déjà traité dans "LES SOEURS DE GION" et qui surpassa peut-être encore le premier film.

mercredi 15 novembre 20h 30 - RASHOMON d'Akira KUROSAWA (1950)

avec T. MIFUNE et M. KYO (Lion d'Or au Festival de Venise 1951). Au XVème siècle dans une forêt près de Tokyo un bandit affirme avoir tué un samourai



après avoir violé sa femme. Celle-ci affirme avoir tué son mari. L'âme du mort raconte qu'il s'est suicidé et un bucheron donnera une quatrième version avant d'accepter un enfant abandonné. Ces quatre récits contradictoires aboutissaient à la destruction des stéréotypes samourais: le bandit, le grand seigneur et sa noble épouse apparaissent comme débauchés, lâches, menteurs, criminels, le paysan, homme du peuple, qu'ils terrifiaient, comme un être noble et digne.

mercredi 15 novembre 22h 30 - LE CHOEUR DE TOKYO de Yasujiro OZU (1931). Il s'agit du portrait d'un jeune homme face aux situations souvent comiques que lui réserve la vie. Il se marie, devient père de deux enfants mais perd sa situation. L'aide d'anciens camarades rétablira sa position compromise. Ce film possède une verve comique d'une étonnante fraîcheur tout en restant un document social traité avec une grande lucidité.

LA CHINE

JETTE L'ENCRE

Du 4 au 23 Novembre :

CENTRE CULTUREL RENE COUILLAUD
6, rue des Bacques
SAINT SEBASTIEN

EXPOSITION : UN ART TRADITIONNEL
CHINOIS : LES PAPIERS DECOUPES

EXPOSITION DE TIMBRES CHINOIS

EXPOSITION DE PHOTOS D'ACTUALITE

PERMANENCE TOUS LES SOIRS DE
18 h à 20 h

MERCREDI 15 NOVEMBRE : à 15 h, montage sur l'Histoire de la révolution chinoise.

VENDREDI 17 NOVEMBRE : à 20 h45, film l'Orient Rouge.

MERCREDI 22 NOVEMBRE : à 15 h, l'Orient ROUGE



VENDREDI 24 NOVEMBRE A 20 H 30 :
MAIRIE DE CHANTENAY

GRANDE SOIREE DEBAT SUR LA CHINE
D'AUJOURD'HUI

Avec la participation de :

- JAKEZ HELIAS
- Maurice MONGE, président de l'Association
- Plusieurs voyageurs de l'Ete 78.

Tables de presse, livres, brochures, montage, exposition de photos

ON N'A PAS LE TEMPS

Samedi 18 Novembre, à 18 h au
THEATREQUIPE, 5 rue de Ballet.

DIALOGUE AVEC CATHERINE DE SEYNES

Autour du livre : "On n'a pas le temps" sur son expérience de CREATION COLLECTIVE EN MILIEU OUVRIER A St NAZAIRE, récit de l'expérience menée par Catherine DE SEYNES et Gilles PETITS, employés par le Centre de Culture Populaire de St Nazaire, depuis 75

Cette rencontre est organisée par la Librairie 71 à l'occasion de la sortie du livre : "On n'a pas le temps" aux éditions Maspéro (45 Frs). Il s'agit d'un livre sur le théâtre et l'animation mais en outre, il traite d'une expérience dans la région et il nous a semblé que ce débat s'inscrivait très bien dans la quinzaine "Regard sur le théâtre".

femmes

GROUPE FEMME

MATERNITE



Le Groupe femmes maternité se réunit le 16 novembre 1978

QUELS OBJECTIFS POUR 78-79 ?

1°) Débats de fond sur :

- l'accouchement ;
- la relation mère-enfant ;
- l'allaitement ;
- la prise en charge collective des enfants ;
- la sexualité ;
- le viol ;
- le désir d'enfant ;
- le désir d'être mère.

2°) Perspectives :

- projection de films dans les centres sociaux avec panneaux afin d'élargir le débat à un public plus large ;
- constitution d'un dossier sur l'accouchement à Nantes ;
- intervention sur les structures actuelles offertes aux femmes : hospital, maternités.

Si vous êtes intéressées, venez nous rejoindre, des idées plein la tête, le 16 novembre à 20 H 30 chez Catherine GASSERT, 4 avenue de Montys NANTES (près de la rue d'Allonville).

AVORTEMENT CONTRACEPTION



La Commission Régionale d'Agrément a refusé le 12 Octobre la Création du centre de planification de St Jacques. Une nouvelle commission doit se tenir le 20 Novembre.

Une réunion du collectif S.M.G. Planning, Choisir, groupes de femmes, s'est tenue le 9 Novembre dans les locaux du Planning et doit se retrouver le 21 Novembre pour envisager les éventuelles ripostes.

Nous proposons une coordination du mouvement des femmes le Samedi 18 Novembre à 14 h30 au foyer de jeunes travailleuses, rue Porte Neuve. (près de la Place Viarme).

Groupes femmes ayant participé au collectif.

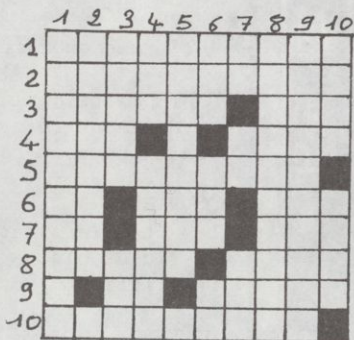
mots croisés

HORIZONTALMENT

- 1 - Chanteur russe
- 2 - Terres d'envol
- 3 - Accident - Bonduelle tourne autour
- 4 - Ne se rend qu'une fois - Montagne
- 5 - Qui engage deux parties
- 6 - Lac des Pyrénées - Encore ! - Rame-né sans joie des sports d'hiver
- 7 - Egal à lui-même quelque soit sa puissance - Un des saboteurs de l'Unité Populaire - Diastase
- 8 - Tissu - Roi de Juda
- 9 - Article - Se rendre
- 10 - Transformés en sels

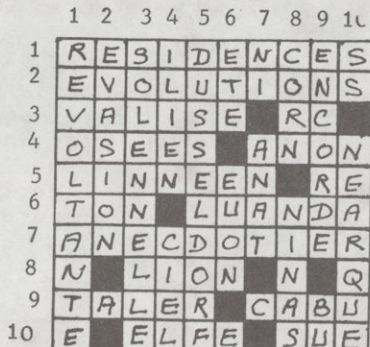
VERTICALEMENT

- 1 - Berk !
- 2 - Amoureuse de Racine
- 3 - Lessive - Station perturbée
- 4 - Article espagnol - Gâter
- 5 - Sa carte ne fait pas de plis
- 6 - En haut d'une patte de cheval - Derrière un rideau - Abréviation
- 7 - Fleuve italien - Dans la marge - Quand il entra, les 40 en restèrent baba
- 8 - Qui ne peut s'arrêter
- 9 - Tumeurs
- 10 - Crochet - Héros Shakespearien



n°2

SOLUTION N° 1 -



STAGE EN JOURNEE

Vous êtes une femme
Vous êtes disponible pendant
le temps scolaire
Vous avez envie de mieux faire
face aux problèmes de la vie
quotidienne

Quels horaires? de 9h à 11h 30
et de 14h à 16h 30

Où? Centre Socio-Culturel de la
Bernardière, rue de Dijon, Saint
Herblain.

Organisé: par CULTURE ET LIBERTE

17 nov. 1978 - Le Budget familial
avec la participation de l'Eco-
nomie familiale de la Bernardière
G R A T U I T -

24 nov. 1978 - Taxe Habitation
Coût du Stage: 10 F

petite annonce

Vends bois de chauffage :
- chêne : 100 F. le stère
- autre bois : 80 F. le stère.

Possibilité de livraison
en plus ; s'adresser au camarade
Jacques POISBEAU, la Châtaigneraie
44420 COUVERON

petite annonce
L'Agence de la petite annonce
10, rue de la République
44000 Nantes
Téléphone : 23.29.75
C'est plus simple, plus sûr, plus efficace.
C'est la solution pour vos petites annonces.
C'est la solution pour vos petites annonces.
C'est la solution pour vos petites annonces.
C'est la solution pour vos petites annonces.

CETTE SEMAINE

MARDI 14 NOVEMBRE

• CINEMATHEQUE, films japonais à 20 H 30 : "Les soeurs de Gion" (Mizoguchi) ; à 22 H 30 : "Les musiciens de Gion".

• Novembre au THEATREQUIPE : 21 H : "Dialogue d'exilés" de B. Brecht par le Théâtre du Bout du Monde (et aussi les 15, 16, 17, 18).

• Réunion du Comité de RENNES pour la vérité sur la mort de J. Louis LÉN, à 21 H, Maison de Quartier de Villejean. (RENNES)

MERCREDI 15 NOVEMBRE

• CINEMATHEQUE : films japonais à 20 H 30 : "Rabsouron" ; à 22 H 30 : "Choeur de Tokyo" - OZU.

• Montage sur l'histoire de la REVOLUTION CHINOISE, à 15 H, centre René Couillaud, 6 rue des Bocques à SAINT SEBASTIEN.

JEUDI 16 NOVEMBRE

• 21 H : Bernard MEULIEN dit GASTON COUTE, "La chanson d'un gars qu'a mal tourné" à la MJEP de SAINT NAZAIRE.

VENDREDI 17 NOVEMBRE

• STAGE DE CULTURE ET LIBERTE "Le budget familial" au centre socio-culturel de la Bernardière rue de Dijon à SAINT HERBLAIN.

• 21 H : cycle sur la mer : FILM "LE MONDE SANS SOLEIL" à la MJEP de SAINT NAZAIRE.

• 20 H 45 : "L'ORIENT ROUGE", FILM centre René Couillaud.

SAMEDI 18 NOVEMBRE

• 18 H : THEATREQUIPE, dialogue avec CATHERINE DE SEYNES autour du livre "ON N'A PAS LE TEMPS".

• Coordination DU MOUVEMENT DES FEMMES, à 14 H 30 au F.J.T.T. rue Porte Neuve (Place Viarme).

SAMEDI 18 NOV.

Bal folk anglais à Pénéstin, avec le groupe "Pig ears ceilhi band" pour la première fois en tournée en Bretagne.

21 heures - Salle des fêtes de Pénéstin -

Participation aux frais : 10 Frs.

DIMANCHE 19 NOVEMBRE

• 15 H : FILM Jeff FALMOR : "La mer vivante" à la MJEP de SAINT NAZ.

• 15 H : bal BRETON à Ti Kendalch, 56 Saint VINGENT SUR OUST "Lonigoned ER LANN" par Molrien et Epinette.

LUNDI 20 NOVEMBRE

• procès des étudiants inculpés (loi anti-casseur) au TRIBUNAL DE NANTES

COMMUNIQUÉ DU BUREAU POLITIQUE DE L'APL :



MARDI 21 NOVEMBRE

• réunion du COBA sur le SPORT à 20 H 30, A. P. L., 26 bis bd R. Schumann.

SOMMAIRE

■ Nouvelles brèves p.2	■ PAYSANS
■ ECOLE	Laiterie à vendrep.14-15-16
Universités:rechute .p.3-4-5	
■ QUARTIERS	■ IMMIGRES
Agrandir la Bugallière?.p.5	La SONACROTRA cèdera .p.16
■ ARMEE	■ CONSOMMATION
A l'armée on fait les fous p.6-7	Le prix du painp.16
■ NANTES:section I.D.S..p.7	■ MEDIA
BD:Guide du réformé .p.8	L'APL paysan disparaît p.17
Procès pour un double.p.9	Nouvelles du PEROU ...p.17
■ OUVRIERS	■ CULTURE
Les chantiers rares ..p.10-11	Cinéma japonaisp.18
La fin du blocusp.12	La Chine jette l'encre.p.18
Du rififi au syndicat.p.12	On n'a pas le temps ...p.18
■ DIVERS	■ DIVERS
La forteresse EDF.....p.13	Femmesp.19
Non à la route du Sud.p.13	Mots croisésp.19
	Stagep.19



ABONNEMENT APL

Un trimestre : 12 numéros : 35 F. Soutien : 50 F.
 Un semestre : 24 numéros : 70 F. Soutien : 100 F.
 Un an : 48 numéros : 140 F. Soutien : 200 F.

NOM : Prénom :
 Adresse :

Mettre le chèque à l'ordre des **Nouvelles Éditions de l'Ouest** et l'envoyer à l'APL, 26 bis boulevard R.-Schumann — 44300 NANTES

3 numéros gratuits 8 numéros 15 F.

Réservé aux personnes à qui tu veux faire connaître le journal.

Les textes peuvent être apportés toute la semaine.
 Le vendredi de 16H à 19H30 réunion de rédaction ouverte à tous.
 A partir de 21H discussion générale sur tous les sujets d'actualité.



PERMANENCES

tous les jours : 17H-19H
 Téléphone : 76.26.33